

Communiqué de presse

TRAVAUX DE SÉCURISATION DE CLÉNORD SUR LA RD 765

Après la réalisation de la première tranche des travaux sur la RD 765, à l'été 2010, le Conseil Général de Loir-et-Cher poursuit la sécurisation de la traversée de Clénord par l'aménagement d'un nouveau tronçon (long de 250 mètres). Celui-ci débute au carrefour de l'allée de Clénord, se poursuit sur la voie communale n°3 et pour rejoindre le carrefour aménagé en 2010.

Les travaux débuteront en juin pour une durée de trois mois. Durant cette période, la portion de route concernée sera coupée à la circulation mais une déviation sera mise en place, sur la RD 77, pour maîtriser le flux de véhicules vers Cellettes.

En juillet et août, afin de ne pas perturber le trafic, les travaux sur la R 765 seront régulés par une circulation alternée et une vitesse limitée à 50 km/h.

Ces aménagements répondent à la volonté de l'exécutif départemental et de son Président Maurice LEROY ainsi que Michel LEROUX, 1^{er} Vice-président du Conseil général en charge des Infrastructures départementales, de poursuivre la politique de sécurisation des carrefours, afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route. En effet, sur l'itinéraire Blois/Romorantin, « Clénord » regroupait encore à lui seul l'année dernière, sur une longueur de 900m, 3 carrefours dangereux, ce qui en faisait l'un des points noirs du département en matière de sécurité.

Ces travaux, réalisés en partenariat avec les communes de Mont-prés-Chambord et de Cellettes, n'ont d'autre objet que de garantir une meilleure sécurité et davantage de confort aux automobilistes, deux roues, piétons, personnes âgées ou collégiens, nombreux à fréquenter les abords de la route pour rejoindre les arrêts de bus.

L'Office National des Forêts a déjà procédé à la coupe des bois nécessaire, en accord avec le Conseil général.

Contact presse :

Adeline Kanengieser : **06 88 33 65 62** – adeline.kanengieser@cq41.fr
Direction de la communication : **02 54 58 41 12**
Conseil général de Loir-et-Cher